

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 10

Rubrik: Télégrammes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Créateurs de mode suisses à Paris



Sensation au gala de mode du prêt-à-porter ce printemps à Paris: pour la première fois, la Suisse était représentée. Invitée par l'IWS (International Wool Secretariat), la maison Pink Flamingo a présenté dans la grande tente du Louvre sa nouvelle collection automne/hiver 1989/90, tout comme Saint-Laurent, Valentino ou Montana. Sous la marque Pink Flamingo se cache une équipe de designers: Ruth Grüninger, 34 ans (photo de gauche), mère de



deux enfants, crée la ligne «Dames» (son mari René s'occupe du marketing; il a créé l'exposition de mode «Saft»), et son frère Rolf Aschwanden est responsable de la ligne «Messieurs». Ruth Grüninger a montré à Paris le look «pelure d'oignon»: manteau, petite cape; au-dessous, jaquette, gilet, blouse; les proportions sont adaptées à la longueur actuelle et le jeu des couleurs est subtil: tons rouges, vert anglais, couleurs sable.

Il y a 50 ans déjà: l'Expo de 1939



Lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au mois de mai à Zurich en présence de plus de mille invités, on a commémoré l'ouverture de l'Exposition

nationale de 1939. Sur la photo, M. Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération, lors de son allocution. (Photo: Beat Marti)

Le «smog» d'été

Pas de recette miracle

En prenant des mesures à court terme, telles que des restrictions de la circulation, on n'arrivera pas à empêcher une concentration de l'ozone plus élevée en été, appelée communément le «smog d'été». Les recommandations que l'on fait à la population les jours où la teneur en ozone est élevée ne servent pas à grand-chose, car chaque personne réagit différemment à ce gaz irritant. Ce sont là les conclusions du rapport «L'ozone en Suisse» publié par la Commission fédérale de l'hygiène de l'air. Ce rapport compte plus de 270 pages. Le problème de l'ozone y est exposé de façon approfondie. Le rapport arrive à la conclusion que des mesures d'urgence ne permettent pas de réduire la nuisance excessive, par ce gaz irritant, pour les hommes, les animaux et les végétaux. En effet, lorsque la concentration d'ozone est élevée, il ne sert plus à rien de réduire la teneur en oxydes d'azote et en hydrocarbures, qui sont les agents précurseurs de l'ozone formé sous l'effet du rayonnement solaire. L'accroissement de la concentration d'ozone de un à deux pour cent par an a pour conséquence que la Suisse a l'une des charges polluantes les plus élevées de tous les pays situés au nord des Alpes. Cette pollution a en grande partie son origine en Suisse; elle n'est importée que pour une faible part. Selon ce rapport, le problème ne peut être résolu qu'à moyen terme. Les objectifs fixés dans le rapport «Stratégie de lutte contre la pollution de l'air» devraient être atteints d'ici à 1995. Concrètement, cela signifie qu'il faut réduire massivement les quantités d'oxydes d'azote (provenant surtout du trafic) et d'hydrocarbures (vapeurs de solvants organiques et d'essence). Mais le rapport ne cache pas que cet objectif ne peut pas être atteint avec les moyens techni-

ques dont nous disposons aujourd'hui. C'est pourquoi il sera absolument nécessaire de prendre d'autres mesures. Selon ce rapport, il s'agit essentiellement de mesures radicales qui, pour des raisons politiques avant tout, n'ont pas été retenues ou ont été reportées. Cela veut dire des limitations du trafic, par exemple.

Télégrammes

■ La *vogue du vélo* continue: en 1988, le nombre de vélos en Suisse a augmenté de plus de 100 000 unités (4 pour cent).

■ Conrad Bertogg, enseignant originaire de l'Oberland grison et compositeur de chansons du «Surselva», ainsi que le groupe de chant populaire ladin «Gruppa da Trubadurs» ont reçu cette année le prix de la *Cuminanza Rumantscha Radio e Television*.

■ Actuellement, un habitant de Suisse sur cinq reçoit des prestations de l'AVS/AI. Depuis 1983, le nombre des rentiers a augmenté de 7,9 pour cent et s'élève à 1,4 million environ.

Décès d'un économiste suisse

A la mi-mai, le professeur d'économie Karl Brunner (photo) est décédé à l'âge de 73 ans

